

France-Bagnolet: Domestic animal nurseries

OJ S 139/2015 22/07/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Délégation régionale INSERM Paris 7

National registration number: 18003604802326

Postal address: 40 rue Jean Jaurès

Town: Bagnolet Cedex

Postal code: 93176

Country: France

Contact person: Service achats

For the attention of: Izabachene Hayat

E-mail: achats.paris7@inserm.fr

Telephone: +33 143622737

Fax: +33 143622701

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: Délégation régionale Inserm Paris 7

National registration number: 18003604802326

Postal address: 40 rue Jean Jaurès

Town: Bagnolet Cedex

Postal code: 93176

Country: France

Contact person: Service achats

For the attention of: Izabachene Hayat

E-mail: achats.paris7@inserm.fr

Telephone: +33 143622737

Fax: +33 143622701

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Health

Other: Recherche médicale

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Services de zootechnie de la zone SOPF de l'animalerie du site Xavier Bichat au profit de l'U1149.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Faculté Xavier Bichat

16, rue Henri Huchard

75018 Paris.

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 48

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Gestion complète de zone SOPF de l'animalerie du site Xavier Bichat comprenant:

- des opérations de laverie;
- et des opérations de zootechnie et de supervision de la zone.

II.1.6. CPV code(s)

85210000 Domestic animal nurseries, 73111000 Research laboratory services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

L'animalerie du site Xavier Bichat est située à la Faculté de Médecine Xavier Bichat à l'adresse suivante: 16, rue Henri Huchard 75018 Paris

Cette animalerie est répartie en plusieurs zones et sur plusieurs étages du bâtiment de la faculté de médecine Xavier Bichat:

- une zone infectieuse A2 (niveau +6)
- une zone EOPS expérimentale et d'élevage (niveau +6);
- une zone SOPF d'élevage en cours d'aménagement (niveau -2);
- une zone conventionnelle transitoire (souris niveau -2 et rats niveau +2).

Les prestations du marché visent la gestion complète de la zone SOPF située au niveau — 2

du bâtiment.

L'effectif prévu en cages de souris est de 1 024 unités au statut sanitaire SOPF.

Progression du volume d'animaux hébergés, sachant qu'une cage peut contenir jusqu'à 5 souris:

De la date de notification au 31 décembre 2015: 600 cages

A compter du 1.1.2015: capacité maximale, 1 024 cages

Les utilisateurs sont les chercheurs, enseignants-chercheurs, post-doctorants, doctorants, ingénieurs et techniciens des structures de recherche du site Bichat, représentant un total d'environ 400 personnes pour 60 projets scientifiques.

Il s'agit d'un marché fractionné à bons de commandes, sans quantité, ni montant minimum et maximum, conformément à l'article 43 du décret n°2005-1742 du 30.12.2005, pris en application de l'ordonnance n°2005-649 du 6.6.2005.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Reconductions annuelles.

Provisional timetable for recourse to these options:
in months: 48 (from the award of the contract)

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Lot n° 1: opérations de laverie dans la zone SOPF de l'animalerie du site Xavier Bichat

1) Short description

L'agent de laverie en animalerie assure et contrôle le lavage; l'entretien, la stérilisation, la désinfection et la préparation du matériel utilisé ainsi que la maintenance de l'environnement propre pour ces activités.

2) CPV code(s)

85210000 Domestic animal nurseries, 73111000 Research laboratory services

3) Quantity or scope

Jusqu'au 31/12/2015: opérations de laverie dans la zone SOPF de l'animalerie du site Xavier Bichat avec une capacité maximale de 600 cages

A compter du 01/01/2016: opérations de laverie dans la zone SOPF de l'animalerie du site Xavier Bichat avec une capacité maximale de 1 024 cages.

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Lot n° 2: Services de zootechnie et de supervision de la zone SOPF de l'animalerie du site Xavier Bichat

1) Short description

Le zootechnicien-responsable de la zone SOPF contrôle et supervise toutes les activités de zootechnie et de laverie. Il assure la coordination entre le personnel de la zone et les

différents utilisateurs. Il rend compte au comité de direction de la plateforme d'animalerie du site.

Le ou les zootechniciens participent au bon fonctionnement de la zone SOPF de l'animalerie. Ils assurent et contrôlent l'hébergement et l'entretien des animaux de laboratoires (souris) ainsi que la maintenance de leur environnement.

2) CPV code(s)

85210000 Domestic animal nurseries, 73111000 Research laboratory services

3) Quantity or scope

Jusqu'au 31.12.2015: services de zootechnie et de supervision de la zone SOPF de l'animalerie du site Xavier Bichat avec une capacité maximale de 600 cages

A compter du 1.1.2016: services de zootechnie et de supervision de la zone SOPF de l'animalerie du site Xavier Bichat avec une capacité maximale de 1 024 cages.

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes et après attestation du service fait.

Source de financement: ressources issues des prestations internes de l'U1149.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

S'agissant d'un appel d'offres ouvert excluant la négociation, les candidats sont invités à répondre à chaque lot séparément. L'attribution d'un lot ne garantit pas l'attribution du deuxième lot.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: A) Le candidat doit fournir une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, établie sur papier libre ou sur l'imprime DC1. Ce document est disponible gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr. Si ce document est établi sur papier libre, le candidat doit préciser s'il se présente seul ou en groupement et, dans ce dernier cas, il doit indiquer conformément à l'article 22 du décret n°2005-1742 du 30.12.2005:

- la forme du groupement;
- le mandataire,
- si les candidatures et les offres sont signées par l'ensemble des entreprises groupées ou par le mandataire qui, dans ce cas, doit justifier des habilitations nécessaires.

b) Si le candidat est en redressement judiciaire, il est tenu de fournir la copie du ou des jugements prononcés à cet effet et d'apporter la preuve que l'autorisation de poursuite de son activité couvre la période correspondant à la durée du présent marché.

Le candidat produit la copie de l'agrément délivré par les autorités compétentes permettant au candidat d'exercer son activité.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 17-I du Décret n°2005-1742 du 30.12.2005:

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature;
- Liste des principaux services similaires effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant annuel, la date et le destinataire public ou privé
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle;
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 50

2. Moyens humain et mode d'organisation proposé. Weighting 40

3. Modalités et outils de traçabilité et de restitution des tâches exécutés. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

1531205

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

7.9.2015 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: 2019.

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires d'ordre technique qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite à:

Nathalie Ialy-Radio, assistante Hygiène et Sécurité de la plateforme d'animalerie

Courriel: nathalie.ialy-radio@inserm.fr

ET

Colette Kanellopoulos-Langevin, responsable scientifique

Courriel: colette.kanellopoulos@inserm.fr

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat.

Il est disponible à l'adresse électronique suivante: <http://www.marches-publics.gouv.fr> et comprend:

- Le règlement de la consultation (R.C.);
- L'acte d'engagement (A.E.) commun aux deux lots et en annexe, le bordereau des prix du marché, propre à chaque lot;
- Le cahier des clauses particulières (C.C.P.) commun aux deux lots et ses annexes: plan de la zone SOPF en annexe 1 et liste indicative des équipements de la zone SOPF, en annexe 2.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Montreuil

Postal address: 7 rue Catherine Puig

Town: Montreuil

Postal code: 93100

Country: France

E-mail: greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Telephone: +33 149202000

Fax: +33 149202099

Internet address: <http://montreuil.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Montreuil

Postal address: 7 rue Catherine Puig

Town: Montreuil

Postal code: 93100

Country: France

E-mail: greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Telephone: +33 149202000

Fax: +33 149202099

Internet address: <http://montreuil.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

17.7.2015